

entrées libres

RENCONTRE

Stephan
STREKER

Éducateur
aujourd'hui
dans une école
qui bouge

Des Tanzaniens formés
aux premiers soins

Photo : Fabienne VRANCKX

ÉDITO	3
• Bienveillance et exigence	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Aménagements raisonnables : comment ?	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	6
• Lire avec les oreilles	
• Un(e) artiste à l'école	
• Des Tanzaniens formés aux premiers soins	
MAIS ENCORE...	9
• Applis numériques	
Quel usage dans le secondaire ?	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	10
• Stephan STREKER	
Réalisateur dans l'âme	
ZOOM	12
• Éducateur aujourd'hui dans une école qui bouge	
ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR	14
• Ne pas craindre la radicalité, l'inclure !	
AVIS DE RECHERCHE	16
• Pour une école de l'exigence intellectuelle	
RÉTROVISEUR	18
• Activités parascolaires :	
microcosme et laboratoire de la vie sociale	
DE BRIQUES... ET PAS DE BROC !	20
• Le Collège du Christ-Roi, lieu de tournage	
du clip de l'Eurovision	
ENTRÉES LIVRES	21
• ONLIT ■ Concours	
• Colette NYS-MAZURE ou l'attention vive	
SERVICE COMPRIS	21
• Concours théâtre	
• Déconstruire les préjugés	
• Pastorale scolaire : cinquième !	
• Formation à la sécurité dans le bus	
• Restauration bio et durable	
• Assuétudes en milieu scolaire	
HUME(O)UR	24
• Les PRAF	



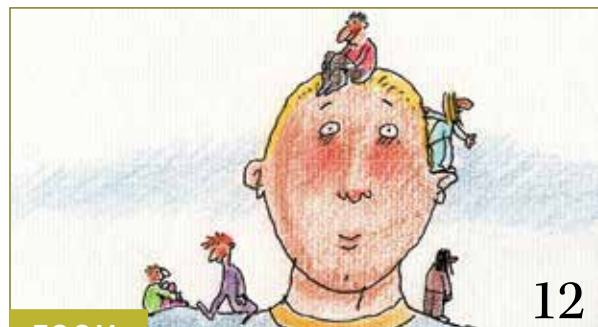
DES SOUCIS ET DES HOMMES

Aménagements raisonnables :
comment ?



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Stephan STREKER
Réalisateur dans l'âme



ZOOM

Éducateur aujourd'hui
dans une école qui bouge

entrées libres

Avril 2017 / N°118 / 12^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
et Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Elise BOUCHELET
Frédéric COCHÉ
Jean-Pierre DEGIVES
Vinciane DE KEYSER
Régis DUBOIS
Hélène GENEVROIS

Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Patrick LENAERTS
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Pascale PRIGNON
Guy SELDERSLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres ».

Les articles paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs. Les titres, intertitres et
chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

Bienveillance et exigence



“ Dans son examen du projet de Pacte pour un enseignement d'excellence, l'Assemblée générale du SeGEC de janvier dernier a identifié un certain nombre de conditions et de points de vigilance. Parmi ceux-ci, « la nécessité d'associer la lutte contre l'échec scolaire à la préoccupation d'une amélioration affective de la maîtrise des compétences de base par le plus grand nombre qui combine non seulement des principes de bienveillance, mais aussi d'exigence ». La version finale du Pacte a pris cette préoccupation en considération en exprimant notamment que « l'objectif de réduire le taux de redoublement de 50% suppose une évolution substantielle des modalités d'évaluation des élèves qui doivent permettre de combiner les principes de bienveillance et d'exigence ».

Au moment où la réflexion relative au futur « tronc commun » commence à s'élaborer, rappeler ces principes de bienveillance et d'exigence est loin d'être anodin. En effet, Vincent de COOREBYTER a, sur ce sujet, tiré une sorte de sonnette d'alarme dans une carte blanche parue en février 2016. En voici quelques extraits :

« De plus en plus, des matières qui continuent à être enseignées ne sont plus pleinement apprises par les élèves. Ce qui a pour effet que certains savoirs sont trop fragiles pour permettre aux élèves de progresser au mieux de leurs capacités : selon l'expression consacrée, il leur manque des bases. Et les méthodes pédagogiques qui dominent aujourd'hui n'y sont pas pour rien [...]. La volonté de rendre l'enseignement plus vivant, plus actif, plus ludique, moins dépendant du par cœur et de savoirs vermoulus, est sous-tendue par une préoccupation sociale. Cette pédagogie nouvelle est une pédagogie de la bienveillance : l'école doit cesser de faire échouer les élèves défavorisés à force d'être trop formaliste, trop exigeante. Mais l'école, aujourd'hui, fait échouer parce qu'elle n'est pas assez exigeante : elle n'est pas assez ambitieuse dans ses attentes, pas assez rigoureuse dans ses méthodes, pas assez courageuse dans ses évaluations [...]. Nous en sommes au point, aujourd'hui, où le souci de faire réussir les moins favorisés se retourne contre eux : la pédagogie de la bienveillance s'est muée en pédagogie du renoncement. »

Exprimé dans un langage journalistique, le message du professeur bien connu de l'ULB est fort et sonne comme un avertissement. Il n'est pas moins fondé aux meilleures sources. Parmi celles-ci figure, par exemple, un récent ouvrage de Jean-Pierre TERRAIL¹ présenté dans ce numéro d'entrées libres sous forme d'un des derniers « avis de recherche » de Jean-Pierre DEGIVES², avant le départ de ce dernier pour une retraite bien méritée. Pour cette contribution et pour toutes les autres, merci Jean-Pierre ! ■

1. Jean-Pierre TERRAIL, *Pour une école de l'exigence intellectuelle. Changer de paradigme*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2016

2. Voir pp. 16-17

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
6 avril 2017

Aménagements raisonnables : comment ?

Conrad van de WERVE

Dans sa remise d'Avis sur le projet de Pacte pour un enseignement d'excellence, le SeGEC a rappelé l'importance de développer la mise en place des aménagements raisonnables pour les élèves souffrant de troubles « dys »¹ afin de leur permettre, dans la majeure partie des cas (pas la totalité), d'effectuer leur scolarité dans l'ordinaire. Comment, dès lors, mettre en œuvre ces aménagements pour les élèves souffrant de troubles d'apprentissage ? Cette question était au cœur d'une matinée de réflexion² organisée fin mars dernier à Louvain-la-Neuve, où l'on a pu entendre plusieurs témoignages. **entrées libres** y était.

Alexandre ROBERT a 17 ans. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'on lui a diagnostiqué une dyspraxie³. « Quand j'étais gamin, je me sentais bien maladroit, pas très habile et pas très doué pour une série de choses, explique-t-il. Quand j'ai dû commencer à écrire, c'était vraiment l'horreur. Je comprenais ce qu'on attendait de moi et étais persuadé d'y arriver. Puis, au moment d'écrire, ça n'allait pas ! » C'est en secondaire – il suit alors l'option électromécanique – que l'on détecte sa dyspraxie. « En soi, l'option me plaisait, mais je ne parvenais pas à faire des dessins en 3D. Toute la classe y arrivait, sauf moi ! En éducation physique aussi, je rencontrais beaucoup de difficultés, notamment pour les prises de balle. »

À cette époque, son moral est au plus bas. Sa maman, **Christelle SCALAIS**, s'en souvient : « Nous partions en vacances, lorsqu'il a soudain éclaté : « Maman, j'en ai marre, je veux en finir avec la vie... » J'en suis encore bouleversée aujourd'hui. Très vite, nous l'avons mis sous antidépresseurs. » Battante, Chr. SCALAIS rencontre alors une neuropédiatre, qui mettra le doigt sur la raison de ses difficultés. « Lorsque le diagnostic a été établi, nous étions vraiment soulagés. Je me suis alors mise à la recherche d'une école où on prenait en compte cette particularité. On a fait le bilan d'Alexandre au moment de son inscription. Il a d'abord suivi une 3^e et une 4^e années en Laboratoire technicien-chimiste, avant de s'orienter vers l'option Agent d'éducation. » Tout au long de ces années, sa maman l'a suivi de très près, ce qui a nécessité une réorganisation de la vie quotidienne : « J'ai renoncé à des fonctions de direction pour travailler à 4/5^e temps. Je prenais des congés pendant les périodes d'examens pour pouvoir l'aider. »

Aujourd'hui encore, Alexandre bénéficie de plusieurs aménagements raisonnables. Il dispose ainsi de plus de temps pour passer les épreuves en mathématiques : « Parfois, je pars dans des raisonnements compliqués, qui ne mènent à rien. Je dois alors trouver des raccourcis, des solutions plus rapides. C'est comme ça que l'on progresse. Autre facilité dont je bénéficie : je ne travaille qu'à partir de feuilles recto, et non recto/verso. »

Adhésion suscitée

Voici bientôt dix ans que l'école d'Alexandre, le Collège Sainte-Croix à Hannut, s'est mise en réflexion sur la question des aménagements raisonnables. « Nous avons organisé deux journées pédagogiques sur ce thème, explique **Patrick CARLIER**, le directeur. Cela nous a amenés à former une vingtaine d'enseignants à cette approche. Il s'agissait d'une formation des pairs par les pairs. Puis, nous avons décidé d'outiller l'ensemble des membres du personnel. Cela a facilité « la contagion » ou « l'adhésion suscitée » au sein du PO, parce que cela a gagné l'ensemble des classes, tant du primaire que du secondaire. »

Dernière étape, l'école a modélisé le partenariat à établir avec les élèves à besoins spécifiques. « Nous mettons les personnes autour de la table, reprend P. CARLIER.

L'élève est en position centrale, avec autour de lui ses parents, un représentant de l'école et l'intervenant extérieur. Le professionnel propose alors une liste non exhaustive d'adaptations. Et c'est notre coordinatrice qui fait ensuite le lien avec l'élève et les parents. Elle assure aussi le suivi avec les professeurs et les personnes extérieures. »

À l'Institut Saint-Laurent de Marche, c'est une cellule ad hoc qui a été mise en place, voici quelques années, autour de **Martine BURETTE**, la sous-directrice. Un agent PMS et un professeur ayant déjà pris en charge des élèves en difficulté étaient les premiers à la rejoindre. « Très concrètement, les aménagements raisonnables que nous demandent nos élèves ne sont, la plupart du temps, pas compliqués à mettre en place. » Il s'agit souvent d'accorder un peu plus de temps, de donner les consignes oralement, de distribuer des documents en recto seul, et lisibles... « Il nous paraît aussi essentiel de sensibiliser les autres élèves. Nous avons ainsi organisé une animation dans toutes les classes de 3^e, avec des vidéos montrant des personnes ayant réussi leur vie professionnelle malgré un handicap ou un trouble spécifique. Au terme de la séance, nous demandons aux élèves ce qu'ils proposent pour ceux qui ont besoin d'aménagements. Et ça, c'est merveilleux de générosité ! » ■

Sanction des études

La sanction des études fait parfois l'objet de débats. Ainsi, un élève dispensé d'une partie de cours doit-il échapper à une évaluation de certaines compétences ? Pour **Patrick LENAERTS**, Secrétaire général adjoint de la FESeC, c'est au conseil de classe qu'il revient de faire la part des choses : « N'oublions pas que des élèves, de tout temps, ont pu obtenir leur CESS alors qu'ils avaient un échec dans telle ou telle matière. Ne créons, dès lors, pas une situation particulière pour les élèves en situation de handicap. C'est le conseil de classe qui doit pouvoir statuer, en tenant compte du profil global de l'élève et de la suite de son parcours. »



Photo d'illustration © asbl CELIA

PARI

Il y a presque un an, la FESeC lançait les PARI, Pôles Aménagements Raisonables et Intégrations. Il s'agit de cinq projets-pilotes menés en collaboration avec des établissements de l'enseignement spécialisé, dans chacun des diocèses. Ils ambitionnent de devenir des centres de ressources pour la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Leur existence est d'ailleurs reconnue dans le Pacte pour un enseignement d'excellence.

Depuis 2016, les écoles d'enseignement spécialisé peuvent mutualiser leurs périodes d'accompagnement obtenues dans le cadre de

l'intégration permanente totale afin de mieux répondre aux besoins spécifiques. L'évolution de l'intégration fait notamment prendre conscience aux écoles de l'enseignement ordinaire de la nécessité de mettre en place des dispositifs adaptés pour accompagner les élèves.

Dans ce contexte, les PARI ont notamment pour objectif de donner des informations concernant les aménagements raisonnables aux écoles de l'ordinaire, de développer ces aménagements dans les écoles, de faciliter l'échange d'information et d'outiller les équipes pédagogiques.

« Nous remplissons en quelque sorte une mission de consultant, explique **Évelyne HUSDYN**, coordinatrice de l'un de ces cinq Pôles. Nous pouvons proposer à l'école une série d'aménagements, après avoir analysé les documents attestant de troubles et rencontré parents et élève. Nous nous basons aussi sur un questionnaire

remis à l'équipe enseignante afin de mesurer, effectivement, où se trouve la limite entre ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas, à la fois pour l'élève, mais également pour les équipes pédagogiques. »

L'expertise développée devrait aussi être valorisée à plus large échelle. « Nous construisons ce qui s'apparente à un plan de formation spécifique pour les membres du personnel, explique Patrick LE-NAERTS. Accompagner les élèves en intégration ou en situation de handicap est un métier à part entière, pour lequel il faut être formé. C'est pour cela que nous avons créé des postes de coordination spécifique, avec un profil-type et une lettre de mission. » Ces coordinateurs s'adaptent, bien sûr, à la réalité spécifique des écoles. **CvdW**

Plus d'infos ?

martinehelene.lahaut@segec.be

1. Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie...

2. Colloque FESeC (Fédération de l'Enseignement secondaire catholique) – FéADI (Fédération des associations de directeurs de l'enseignement secondaire catholique) – UCL

3. Trouble de la coordination, de l'organisation et de l'exécution motrice, d'origine neurologique et présent dès la naissance

Lire avec les oreilles

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Enregistrer un audiolivre avec ses élèves de 2C à destination de jeunes aveugles ou malvoyants, c'est le projet mené par **Frédérique ABRASSART**, professeure de français au Collège Saint-Étienne des Hayeffes¹ à Mont-Saint-Guibert. Le principe ? Des jeunes donnent leur voix aux romans sélectionnés dans le cadre du Prix Farniente². Les audiolivres ainsi réalisés sont ensuite prêtés via les bibliothèques spécialisées de la Ligue Braille et de l'asbl Lumières.

Le Prix Farniente, organisé par la Ligue des Familles, est octroyé à une œuvre littéraire destinée aux ados de 12 à 17 ans. Douze romans récents de la littérature de jeunesse sont proposés en lecture à des centaines de jeunes, qui votent directement via internet pour leur livre coup de cœur. Le projet *Éléonore*, réalisé grâce au support technique de Média Animation, propose, quant à lui, à des jeunes de l'enseignement secondaire de lire à haute voix et d'enregistrer les romans sélectionnés, afin de permettre aux jeunes mal ou non-voyants de les « lire avec les oreilles » et de voter, eux aussi, pour leur livre préféré.

Un parapluie et une couverture

C'est le livre d'Éric PESSAN, *Aussi loin que possible*³, que Fr. ABRASSART et ses élèves ont eu la mission de raconter. « *Le soutien à ce projet a un sens tout particulier pour notre collège, qui a accueilli, voilà*

quelques années, une élève malvoyante du nom de... Éléonore », explique l'enseignante. Même si son arrivée a soulevé quelques questions et quelques craintes, l'équipe éducative et pédagogique, soutenue par la direction, encouragée par la confiance d'Éléonore et de sa famille et aidée par une accompagnatrice de l'ONA⁴, a tenu à relever le défi. « *Nous avons vu arriver, tambour battant, une jeune fille pétillante et pleine d'énergie, qui nous a donné des ailes ! Aujourd'hui, non seulement elle poursuit ses études dans notre collège partenaire à Court-Saint-Étienne, mais elle s'illustre aussi en tant que sportive de haut niveau dans la discipline du handiski !* »

Fort de cette expérience, renouvelée par la suite avec d'autres élèves malvoyants, le collège a voulu parier, avec le projet d'audiolivre, sur la capacité des élèves à se mobiliser pour une cause juste et utile. « *Nous nous sommes demandé si les élèves allaient être preneurs, comprendre*

l'intérêt de la démarche et accepter de s'y investir, avec toute l'attention et les efforts que cela supposait », se souvient l'enseignante. Une interrogation bien vite oubliée, puisque soixante jeunes ont répondu à l'appel avec enthousiasme.

Quant à l'aspect technique des choses, c'était une autre paire de manches, une classe n'ayant à priori rien d'un véritable studio d'enregistrement : « *Les élèves se souviendront longtemps du parapluie couvert d'une couverture, pour limiter les sons parasites propres à la vie scolaire ! Il a fallu jongler avec les livraisons des sandwiches, le passage des trains, le survol des avions, les sonneries, les toux à l'approche de l'hiver, ou encore les chuchotements des élèves qui attendaient leur tour.* »

Si la réalisation de cet audiolivre a apporté une aide bien réelle à des jeunes mal ou non-voyants, elle a également constitué, insiste Fr. ABRASSART, une véritable aventure humaine : « *Ce projet a été pour tous l'occasion de moments de partage inoubliables. Les élèves ont aussi appris à être rigoureux dans leur travail et persévérants quand il fallait recommencer la lecture d'une phrase parce que l'intonation n'était pas bonne, le débit de lecture trop rapide ou trop lent, ou la ponctuation non respectée. Ils ont été épatants par leur volonté de faire du mieux qu'ils pouvaient. Nous en sommes très fiers ! Cette expérience nous a permis de joindre l'utile à l'agréable, mais aussi de miser sur les forces de ces jeunes en les valorisant et leur permettant de grandir dans un monde plus responsable et plus ouvert.* » ■



1. www.csehay.be

2. www.prixfarniente.com

3. École des Loisirs, coll. Médium, 2015

4. Œuvre Nationale des Aveugles - www.ona.be

Un(e) artiste à l'école

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Découvrir des horizons inhabituels, s'essayer à la création artistique en acquérant de nouveaux savoir-faire, voilà de bien belles perspectives offertes par la **résidence d'artiste**¹ que propose la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'école fondamentale Sainte-Catherine de Tamines² vient d'en faire l'expérience en montant une comédie musicale, qui a même séduit le consulat d'Italie.

« Notre école, explique **Béatrice ANTOINE**, institutrice en 5^e-6^e, organise un spectacle chaque année.

Mes collègues, Marie-Christine VOGRIG, Monique COGNAT, Rodolphe BAUCHEZ et moi montons une comédie musicale avec trois ou quatre classes, soit 60 à 80 élèves. Pour ce faire, nous choisissons un livre de littérature jeunesse, que nous adaptons et mettons en scène en y ajoutant des chants et des danses. L'an dernier, nous avons été informés de l'initiative « Résidence d'artiste » et nous avons rentré un projet, qui a été accepté. Nous avons alors eu le choix entre deux artistes. C'est **Philippe BLAVIER**, un musicien, qui nous semblait le mieux correspondre à ce que nous souhaitions. Il avait déjà réalisé des comédies musicales dans plusieurs écoles. Nous lui avons proposé trois livres pour l'adaptation, et c'est « Mon papa pirate »³ qui l'a emporté. »

Pirate en mode mineur

L'histoire est celle d'un enfant italien auquel son père raconte qu'il est pirate. Il part de longs mois et à chaque retour, il lui ramène des cadeaux et raconte ses exploits. Un jour, il ne rentre pas, et la maman emmène son fils d'Italie en Belgique pour retrouver le père, en réalité mineur et hospitalisé suite à un accident dans la mine.

Le choix de ce livre ne doit rien au hasard. « Nous avons décidé de mettre cette histoire en scène en lien avec le 60^e anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle, et aussi en raison de nos relations avec le consulat italien, précise B. ANTOINE. Il nous envoie des



enseignantes pour collaborer au cours d'ouverture aux cultures, et donner des cours d'italien en dehors des heures scolaires. Il y a 20 ans, quand je suis arrivée dans l'école, beaucoup d'enfants avaient des grands-parents ayant travaillé dans la mine. Il y en a moins aujourd'hui, mais ils sont encore fortement imprégnés de tout ce vécu, qui fait partie de l'histoire de nombreuses familles. »

Le spectacle devant se dérouler fin octobre, c'est dès le début septembre que Philippe BLAVIER s'est rendu, à raison de 30 heures, dans chaque classe participant au projet (une de 4^e-5^e, une de 5^e-6^e et une de 6^e), par tranches de 2 heures.

« Nous chantions pendant une heure, la suivante étant consacrée à l'histoire de la musique et à la découverte de divers instruments, poursuit B. ANTOINE. Il prenait aussi en charge la partie plus spécifiquement théâtrale. Parallèlement, les enseignants ont mené plusieurs activités en classe en lien avec le thème, en géographie, maths, français, éveil, mais aussi pour le choix des musiques, la préparation

des danses, l'écriture du scénario, etc. Nous sommes également allés visiter l'ancienne mine de Blégny (Liège).

La compétence d'un artiste professionnel est un précieux atout. Il arrive avec des connaissances, des techniques d'échauffement de la voix, de gestion de groupe, etc. En prenant part à un projet collectif, les enfants ont dû se discipliner, se concentrer, assumer des responsabilités. Ils ont gagné en autonomie.

Le spectacle était une vraie réussite. Des représentants du consulat italien étaient présents. Ils ont apprécié notre réalisation et nous ont demandé d'en refaire une présentation quelques semaines plus tard au Bois du Cazier, dans le cadre des commémorations de la catastrophe, en présence d'anciens mineurs, des familles et de représentants du consulat. C'était une magnifique reconnaissance pour tous ! » ■

1. www.culture.be > Une résidence d'artiste

2. www.sainte-catherine-fondamental-tamines.be

3. Davide CALI et Maurizio A.C. QUARELLO (illustrations), *Mon papa pirate*, Éd. Sarbacane, 2013

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

Des Tanzaniens formés aux premiers soins

Brigitte GERARD

Grâce à une collaboration avec l'ONG TATU Project¹, une délégation du CPSI de Bruxelles (enseignement de promotion sociale)² a pu se rendre en Tanzanie, dans l'objectif de former les soignants bénévoles d'une communauté. La direction était du voyage, ainsi qu'une étudiante en soins infirmiers, Vanessa, qui a pu y donner encore davantage de sens à son futur métier.

C'est en mars dernier que l'équipe du CPSI est partie trois semaines en Tanzanie pour collaborer au projet « soins de santé » de l'ONG TATU Project, active dans ce pays. Il s'agissait de prendre en charge la formation des HBC (Home Base Care), des volontaires qui prodiguent les premiers soins et un accompagnement psychosocial à la communauté de Msitu wa Tembo et Londoto. Le séjour s'est déroulé en trois étapes. La première semaine, l'équipe a analysé les besoins en formation, en suivant les bénévoles sur le terrain auprès des patients. Ensuite, l'étudiante et un de ses professeurs ont donné une formation de cinq jours aux volontaires. « *Ceux-ci avaient reçu un kit avec des antibiotiques, un tensiomètre, un thermomètre, qu'ils ne savaient pas utiliser,* raconte **Fabienne VRANCKX**, la directrice du CPSI. *On a dès lors analysé ce contenu, expliqué à quoi servait un tensiomètre, vu ce qu'étaient les paramètres vitaux, la tension artérielle, les pulsations... Tout cela, en faisant beaucoup d'exercices pratiques. On a aussi beaucoup travaillé le soin de la plaie propre. Et il a fallu aborder certaines pathologies un peu taboues telles que le HIV, le cancer, sans oublier le diabète, autre pathologie problématique dans le pays.* »

La troisième semaine était, quant à elle, centrée sur le suivi des volontaires sur le terrain, afin de vérifier le transfert des acquis d'apprentissage.

Un rôle crucial

Pour les HBC du village, la venue du CPSI était une aubaine. N'ayant aucune formation de base, ils vivent souvent un sentiment d'isolement et de peur, se retrouvant

parfois face à des situations de soin compliquées : « *Pour les six personnes que nous avons formées, le principal apport a été de reprendre confiance en elles, de mieux se rendre compte de leurs limites, de savoir quand elles doivent passer le relai, sans culpabilité.* »

Un deuxième apport a été de créer une communauté de pratiques, dans l'idée de discuter ensemble de cas de certains patients. Les volontaires se réuniront désormais une fois par mois dans cette optique.

Le rôle de ces personnes est crucial pour cette communauté. Le village dispose d'un dispensaire, mais les patients ne veulent pas toujours y aller ou n'en ont parfois pas les moyens. « *Les volontaires peuvent fournir des médicaments, mais l'offre est assez réduite. Notre rôle était donc davantage de faire de la prévention, de leur apprendre à être attentifs aux signes inquiétants... On a aussi encouragé la relation de confiance avec le patient, la solidarité dans la communauté. L'aspect psychosocial, le réseau, le lien, c'est très important.* »

Et cette expérience a également bénéficié à Vanessa, sélectionnée parmi trois candidats étudiants de dernière année.



Photo : Fabienne VRANCKX

« *Ce projet lui a appris à s'adapter, constate sa directrice. Elle se rend compte qu'il faut mobiliser ce qu'elle a appris pour pouvoir l'employer dans un contexte spécifique. Pour ma part, je me suis rendu compte que nous devons permettre à nos apprenants de développer des compétences, et pas uniquement des savoirs. Même ici, quand ils sont dans un hôpital différent de ce qu'ils connaissent, ils sont perdus s'ils sont trop attachés à leurs savoirs. Il faut leur apprendre à chercher, à être critiques, à s'adapter. C'est primordial ! L'idée est de poursuivre le projet l'an prochain, avec un ou deux étudiants en plus, et que Vanessa devienne son ambassadrice !* » ■

1. www.tatuproject.org

2. Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé de l'ACN - www.cpsi.be

Applis numériques

Quel usage dans le secondaire ?

Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

15/02/2017

LE SOIR Pour faciliter les interactions entre les enseignants et leurs étudiants, l'ULB et l'UCL utilisent désormais l'application Wooclap. Celle-ci permet de collecter et traiter en temps réel les avis et connaissances des étudiants grâce à l'utilisation du wifi ou l'envoi de sms. **Yves DEVILLE**, professeur d'informatique à l'UCL, loue ce concept qui permet d'avoir des échanges individuels dans de grands auditoriums.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Pierre LAOUREUX, conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire catholique pour le numérique

Et je ne suis pas favorable au fait que les élèves utilisent leur connexion 3G en classe pour travailler. Je suis néanmoins acquis

à l'idée de renforcer les systèmes d'interaction en classe, en

vue de pratiquer une évaluation formative. L'avantage du numérique, c'est qu'on évite le papier et une cotation au bic rouge.

Quant à la place du smartphone dans les écoles, la règle veut en général qu'on ne le voie pas et ne l'entende pas. Très peu d'écoles l'ont intégré dans leur règlement d'ordre intérieur (ROI). Parfois, les professeurs l'utilisent en classe, sous leur responsabilité. Les directeurs n'y voient alors pas d'inconvénient. On peut évoquer une question d'inégalité entre les élèves, mais en réalité, selon les chiffres, moins de 5% d'entre eux n'auraient pas de smartphone. Dans ces cas-là, on peut trouver des solutions au sein des écoles. L'usage de ces appareils en classe n'est cependant pas toujours évident pour les enseignants, qui peuvent craindre des dérives. On peut être en train de travailler à un exercice sur le téléphone, et une fraction de seconde avant ou après, être sur Facebook ! Dans de nombreuses écoles, on le tolère pendant les récréations, mais cela peut être la porte

ouverte au harcèlement lié aux réseaux sociaux... En l'autorisant plutôt en classe, on peut plus facilement travailler la responsabilisation des élèves et les conscientiser au fait qu'ils ont un outil fantastique entre les mains, qu'ils n'utilisent souvent qu'à 2-3%.

On commence, en tout cas, à réfléchir à la place du smartphone dans nos écoles. Par exemple, à Arlon, ce sont les parents qui ont encouragé un établissement à l'utiliser en classe. Et dans une école à Châtelineau, la direction n'est pas contre, mais attend que les élèves viennent eux-mêmes avec un projet d'utilisation correcte du smartphone. Si on passe d'un ROI coercitif à un règlement plus participatif, on doit sans doute mettre les gens autour de la table pour réfléchir à ce qu'on peut faire ou pas...

Quand je me rends dans les établissements scolaires, je fais comprendre aux enseignants que même si ce n'est pas évident, la solution n'est pas de faire comme si cela n'existait pas. Les parents sont aussi parfois les premiers à ne pas vouloir de ça en classe. Il faut tester l'ensemble de la communauté. En revanche, je ne pense pas qu'il soit indispensable d'organiser des formations là-dessus. L'important est de tester soi-même les applications. » ■

“ J'ai déjà eu l'occasion de tester l'application Wooclap, qui propose divers modules. On peut, par exemple, demander l'avis de participants à une assemblée, poser des questions à choix multiple, voter pour les remarques les plus pertinentes et voir ainsi quelles sont celles qui sont renforcées par les votes.

Au niveau du secondaire, l'application pourrait être intéressante dans le sens d'une évaluation formative. Mais il y a, selon moi, peu de chance qu'elle y soit un jour utilisée, tout simplement en raison de son prix. Pour les écoles, c'est de l'ordre de 350-400 EUR par an ! Je vois mal un établissement dépenser cet argent pour un tel outil car il en existe d'autres, globalement identiques et moins chers, ou gratuits. Par ailleurs, la connexion internet dans les classes ne va pas de soi. Cela fonctionne parfois par intermittence, ou même pas du tout.

Stephan STREKER

Réalisateur dans l'âme

Brigitte GERARD

Oui, c'est bien lui ! **Stephan STREKER**, consultant devenu incontournable de « La Tribune », le rendez-vous foot du lundi soir sur la RTBF, est aussi celui qui vient de réaliser son troisième long-métrage, *Noces*, qui a fait chavirer les critiques d'enthousiasme. Et le succès est au rendez-vous ! Une « chance inouïe » pour ce réalisateur, heureux de pouvoir vivre de ses deux passions.

Quel a été votre parcours scolaire et professionnel ?

Stephan STREKER : En secondaire, j'étais à l'Institut Sainte-Marie à Schaerbeek, en latin-sciences, et j'ai ensuite fait le journalisme à l'ULB. Le cinéma, je l'ai appris plus tard, sur le terrain. J'ai choisi le journalisme parce que je rêvais de rencontrer les personnes que j'admire le plus au monde : les cinéastes. Et très vite, étant encore étudiant, je suis devenu journaliste de cinéma. Les interviews me passionnaient, et j'ai eu la chance de rencontrer Sergio LEONE !

Ma grande passion a toujours été le cinéma mais, bizarrement, plus en tant que consommateur et admirateur qu'acteur. Comme j'étais journaliste dans ce domaine, je n'étais pas du tout un réalisateur frustré. Je trouvais mon métier formidable. Aujourd'hui, j'ai beaucoup de chance car je réalise des films, ce qui est pour moi le plus passionnant et le plus difficile des métiers.

Comment avez-vous vécu votre scolarité ?

SS : Je me suis, en fait, pas mal ennuyé à l'école. Celle-ci est bien sûr indispensable et nécessaire, mais pour moi, il n'est pas normal d'enfermer 7h par jour, assis sur un banc, des êtres humains qui ne pensent qu'à courir, découvrir, marcher, sortir... Ceci dit, je m'y suis tout de même beaucoup amusé, et j'ai eu des professeurs formidables.

J'avais aussi un rapport bizarre à l'école, lié à mon enfance. Mon grand-père était retraité de la Caisse d'épargne et avait été instituteur diplômé, mais n'avait jamais pratiqué. Il m'a appris à lire et à écrire, et j'adorais ça. Du coup, quand je suis entré à l'école, je savais parfaitement lire et écrire, et j'étais avec des élèves qui ne savaient faire ni l'un, ni l'autre. J'ai toujours eu de

très bonnes notes en français, mais moins en comportement...

L'école a-t-elle joué un rôle dans vos passions ?

SS : Celle du cinéma est peut-être venue en partie de l'école... À l'Institut Sainte-Marie, il y avait un cinéma, et c'est là que j'ai découvert des films parmi ceux qui m'ont le plus marqué, comme *Lawrence d'Arabie*, *Spartacus*, *La Grande vadrouille*... Avec mon meilleur ami, l'idée était que quand il faisait beau en hiver, on allait faire du patin à glace, et quand il faisait mauvais, on allait au cinéma. Contrairement à lui, je préférerais quand il faisait mauvais !

Maintenant, je ne suis plus journaliste, je suis complètement cinéaste, mais il se fait que, par une ironie de l'histoire, je suis devenu aussi consultant de foot pour la RTBF. Ce n'était pas du tout prévu ! Je n'étais pas très doué comme footballeur, mais j'ai toujours adoré regarder des matchs et en discuter avec mes amis. Il y avait quelques scènes de foot dans mon précédent film, *Le Monde nous appartient*, et j'ai eu l'occasion de les commenter. Ça a plu à certaines personnes et de fil en aiguille, j'ai travaillé pour Bel RTL, puis pour le JT de RTL et enfin, la RTBF m'a repéré et m'a transféré... Un peu comme un footballeur, en somme ! On m'a proposé de participer à l'émission « La Tribune », et surtout d'être consultant pour les Diables rouges, ce qui est à peu près le nirvana possible en termes de matchs de foot en Belgique !

Quel serait le point commun entre le foot et le cinéma ?

SS : Tous les deux sont des vecteurs d'émotion. Toutefois, le cinéma est une expression artistique extraordinaire, qui va plus loin. Je



© Jean-Pol SEDRAN

ne veux pas choisir, mais s'il le fallait, ce serait le cinéma, tout de suite ! Même si les matchs de foot font parfois l'objet de scénarios encore plus improbables que dans les films...

Comment êtes-vous finalement devenu réalisateur ?

SS : J'ai réalisé un court-métrage avec un copain, qui a été montré au plus important festival du court-métrage en Belgique, où il a reçu le Grand prix. Par chance, il y avait, parmi les membres du jury, le programmateur du festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, le plus grand au monde. Notre film y a été vu par de nombreux sélectionneurs de festivals, et il a pu ensuite beaucoup voyager. J'ai alors été repéré par un jeune producteur, qui était à la recherche de talents. Il m'a proposé de travailler avec lui, et depuis, on mène nos carrières ensemble. J'ai réalisé un premier film, *Michael Blanco*, puis *Le Monde nous*



Dans « Noces », Zahira, jeune Belgo-Pakistanaise, refuse de se soumettre au mariage imposé par sa famille.

appartient, le premier que j'ai entièrement écrit. Et maintenant, on a terminé *Noces* !

Pour ce dernier film, pourquoi avoir choisi le thème délicat du mariage forcé ?

SS : Je n'ai pas choisi le thème, mais plutôt cette histoire extraordinaire, à raconter surtout du point de vue de l'intime de chaque personnage. C'est une histoire inouïe, digne d'une tragédie grecque. Jamais, je ne me suis dit que j'allais faire un film sur ce sujet de société qu'est le mariage forcé ! Et puis surtout, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit que dans l'histoire vraie dont le film s'inspire, il y avait une relation d'amour très forte entre le frère et la sœur.

Vous avez, en effet, centré le film sur la complexité de ces personnages...

SS : Je pense que la grille de lecture d'un fait divers selon laquelle il y a d'un côté les bons, et de l'autre les mauvais, est très pauvre et peu intéressante. Même s'il n'y a pas à transiger sur la condamnation totale à porter contre certains actes, il est tout de même plus intéressant d'essayer de comprendre les motivations des êtres humains. L'immense cinéaste Jean RENOIR disait : « Dans mes films, il n'y a jamais de méchant, parce que chacun a toujours ses raisons ». C'est vraiment ce qui m'a guidé pour *Noces*.

Comment avez-vous trouvé la bonne distance pour traiter de la religion, des traditions ?

SS : Ici, la problématique n'était finalement pas religieuse. D'ailleurs, Zahira reste musulmane en toute circonstance. Elle continue de prier, même quand elle est en rupture complète avec sa famille. En revanche, c'était un problème de tradition. Et au-dessus, il y a l'honneur, ainsi que le fait de devoir sauver les apparences. Cette obsession de sauver les apparences peut mener à des horreurs totales, des absurdités incroyables.

Le film parle aussi un peu de la jeunesse d'aujourd'hui. Quel regard portez-vous sur elle ?

SS : En effet, dans mes deux derniers films, les personnages sont très jeunes, et j'essaie d'être au plus proche d'eux. Pour moi, la jeunesse n'est pas le meilleur moment de la vie. J'ai été beaucoup plus heureux, épanoui, serein plus tard dans ma vie. La difficulté de la jeunesse, c'est qu'on a déjà tout d'un être humain accompli, mais qu'il y a plein de choses qu'on ignore, qu'on n'a pas encore apprises, que l'on croit et qui se révéleront fausses. Mais il faut passer par là. Et pour autant, je n'étais pas malheureux du tout quand j'étais jeune !

Avez-vous été surpris par le succès du film ?

SS : *Noces*, qui a reçu des critiques incroyables en France et en Belgique, est surtout le fruit de beaucoup de travail, de rencontres, d'un peu de chance... Tout s'est bien mis en place. Je suis vraiment reconnaissant pour cette réussite. J'ai travaillé avec des acteurs exceptionnels, un jeune chef opérateur dont c'était le premier film et qui a fait un travail formidable sur la lumière, une directrice artistique, Catherine, qui est la meilleure que j'aie rencontrée...

Tous ensemble, on y est arrivé ! Tout le monde, sur le tournage, semblait totalement investi dans ce projet, nous étions tous très exigeants. Il y avait une sorte de conscience collective qu'il était possible de faire quelque chose de très fort.

Et ce succès, ça fait plaisir ?

SS : C'est fantastique ! J'ai une chance incroyable. Et puis, le public se manifeste à moi. Les jeunes, notamment, semblent passionnés, touchés et intéressés par le film. Ce qui me fait le plus plaisir, en dehors du fait que les cinéphiles adorent *Noces*, c'est que c'est le vrai public qui est le plus réceptif, le plus ému. ■

Éducateur aujourd'hui dans une école qui bouge

« Jules, éteins ta cigarette et toi, Kimberley, vire-moi ce piercing ! Et le groupe là, allez hop, en classe ! » Caricatural ? Qu'est-ce qu'être éducateur, dans un monde scolaire en pleine mutation ? Véritable ciment du vivre ensemble dans l'école, il peine pourtant, souvent, à être autre chose qu'un shérif-surveillant ou un agent administratif. Comment définir ce qui fait aujourd'hui le cœur de son métier ?

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

C'est à ces importantes questions qu'une journée était consacrée, en décembre dernier, à l'appel du CECAFOC¹. Elle a rassemblé quelque 340 éducateurs qui, après un exposé de **Bruno DERBAIX**², se sont regroupés dans une série d'ateliers leur permettant d'échanger outils, expériences et questions à propos d'un métier de plus en plus diversifié et complexe.

Surveiller ou veiller sur ?

Pour Br. DERBAIX, le point de vue de l'éducateur(-trice) est particulièrement pertinent pour réfléchir aux enjeux de l'école de demain. Exposant sa vision personnelle du référentiel « Éducateur »³ de notre réseau, sorti il y a 6 ans, il met en avant les éléments les plus saillants de ce métier, qui ne s'exerce pas sans un certain nombre de contraintes et de paradoxes.

À la fois Couteau suisse et Gaston-latex, l'éducateur est avant tout multitâche : censé accompagner la croissance et l'épanouissement de l'élève, il a une connaissance transversale de l'école. Il travaille généralement en équipe. Dans sa zone de responsabilités, il gère essentiellement les présences, les absences et les « intervalles » (espaces entre les cours, couloirs, récréations, temps de midi, etc.). Il est appelé à donner des avis lors des conseils de classe.

S'il a pour mission de « surveiller », il doit surtout « veiller sur ». Il pose un regard attentif sur l'élève et l'accompagne de manière bienveillante dans ses fragilités, ce qui le renvoie, d'une certaine manière, à un rôle de parent. Il a d'ailleurs un lien avec eux, ainsi qu'avec les agents PMS et

divers accompagnants sociaux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Il participe à la construction du vivre ensemble, ce qui implique d'être le garant de la règle et de prévenir les violences. Sans compter qu'il doit aussi boucher les trous là où c'est nécessaire... C'est ce qu'en dit, en gros, le référentiel. Mais qu'en est-il dans la réalité ?

Sans lui, ça ne tient pas

Quand on écoute les éducateurs, constate Br. DERBAIX, trois images reviennent, qui ne sont pas reprises dans le référentiel : ils sont trop souvent des shérifs-surveillants, ils doivent gérer les flux d'élèves et effectuer un travail administratif quelquefois vide de sens.

Pourquoi ce décalage ? Il propose une hypothèse : l'école, comme la société, se construit essentiellement à partir d'une logique de compétences. Les tâches sont découpées, et il faut trouver un spécialiste pour chacune. La réforme des titres et fonctions va dans ce sens-là. La « tragédie » de l'éducateur, multifonction par définition, c'est que pour chaque partie du métier, un spécialiste diplômé est censé faire mieux que lui... Et pourtant, sans lui, ça ne tient pas.

L'école actuelle est confrontée à des défis fondamentaux et à une série de problèmes quotidiens de fonctionnement, et aucun ne peut être résolu par un seul spécialiste. Il est indispensable de travailler ensemble, de discuter, de s'ajuster et d'imaginer des solutions, en partant du terrain, pour une réelle cohérence éducative. Nous devons tous apprendre à devenir de bons éducateurs, conclut Br. DERBAIX. ■

Dans chaque diocèse, un conseiller pédagogique s'occupe plus particulièrement de l'accompagnement des éducateurs, individuellement ou en équipe, dans une optique de supervision et de développement professionnel. En outre, chacun d'eux a développé un réseau afin de faciliter la communication entre les éducateurs des différentes écoles.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter les sites des SeDESS : <http://enseignement.catholique.be> > Services diocésains

Agents de reliance

Jean-Philippe COPPENOLLE, éducateur dans une école secondaire technique et professionnelle :

« Nous sommes des agents de « reliance » entre tous les acteurs de l'école. Au-delà de tout ce qui est surveillance, prise en charge des élèves en dehors des cours, gestion administrative, gestion des conflits, etc., nous devons sans cesse nous remettre en question, nous adapter. Le travail est devenu beaucoup plus administratif. On nous demande beaucoup de traces écrites et de justifications dans la manière de gérer certaines situations, ce qui est pesant, alors qu'au départ, notre travail est essentiellement relationnel. La population que nous accueillons est plus fragile que dans une autre école, certains jeunes arrivent chez nous avec un bagage très lourd. C'est important d'avoir une relation de confiance, de développer le dialogue au sein de l'école.

Quand ils nous demandent de l'aide, il faut pouvoir, si nécessaire, passer la main à d'autres professionnels. J'apprécie le fait de faire partie d'une équipe, d'une communauté d'adultes (direction, enseignants, parents, agents PMS, médiatrice scolaire, agents d'intégration, éducateurs de rue, AMO, police, etc.) qui gère les rapports avec les jeunes. On ne pourrait pas travailler seuls.

Une autre grande satisfaction, c'est de voir les jeunes évoluer, parfois de leur entrée en première à leur sortie de rhéto. Quand ça se passe bien, on peut se dire qu'on leur a sans doute apporté quelque chose. La plus grande frustration, c'est quand on ne parvient pas à « sauver » un élève. On voudrait pouvoir tous les accompagner, mais il y en a certains pour lesquels ça ne marche pas. Là, on se dit qu'on n'a peut-être pas eu les bons mots au bon moment... » MNL

Trois questions à Philippe VAN GEEL⁴

Qu'est-ce qu'un éducateur, en 2017 ?

C'est d'abord quelqu'un de polyvalent, on lui demande beaucoup plus de choses qu'avant. Il est à l'intersection dans une école, il gère les espaces transitionnels, les temps communs et sert de liaison entre les différentes composantes de l'établissement. La fonction comporte deux grands volets : la gestion administrative, mais aussi – et de plus en plus – l'accompagnement socio-éducatif des jeunes, dans une société et une école en mutation. Ils n'ont peut-être pas plus de problèmes, mais ils sont plus en demande d'aide pour les résoudre. Les éducateurs sont à un endroit stratégique où ils peuvent à la fois se rendre compte des difficultés du jeune, et peut-être aussi, du coup, lui apporter des réponses.

Quels sont les principaux obstacles au quotidien ?

Ce sont, à certains endroits, des problèmes de collaboration avec les enseignants,

quand les rôles des uns et des autres ne sont pas bien définis ou compris. Les éducateurs ont des journées très chargées, on leur demande d'agir dans des tas de domaines, à des tas de moments et quelquefois dans l'urgence, et ils doivent faire preuve d'une faculté d'adaptation assez incroyable.

Un grand défi pour l'avenir ?

Le premier grand défi, c'est l'accompagnement socio-éducatif, qu'il faut pouvoir assumer. Plusieurs pistes existent. Une série de formations continuées sont organisées chaque année par le CECAFOC en ce sens. Le deuxième défi, c'est de ne pas négliger pour autant l'accompagnement administratif. Notre position est de dire : il faut mettre l'accompagnement administratif au service de l'accompagnement socio-éducatif.

Par exemple, la prise de présences des élèves est évidemment utile pour l'organisation, la sécurité et le subventionnement de l'école, mais c'est aussi – et sans doute plus

important encore – pour essayer de détecter un futur décrochage possible de l'élève. Autre exemple : la gestion des espaces transitionnels pendant le temps de midi est indispensable pour la sécurité de l'école, mais elle permet aussi à l'éducateur d'avoir un contact différent avec l'élève. Il est d'ailleurs révélateur de constater qu'avec la réforme des titres et fonctions, seuls les bacheliers « éducateurs spécialisés » auront le titre requis pour exercer cette fonction. Dans les années qui viennent, il va falloir s'adapter à tous ces changements.

Interview : Conrad van de WERVE

-
1. Centre catholique pour la formation en cours de carrière
 2. Formateur d'adultes
 3. Référentiel « Éducateur en milieu scolaire - Un métier en mutation », disponible sur : <http://enseignement.catholique.be> > **Secondaire > Pédagogie > Les thèmes transversaux > Le métier d'éducateur**
 4. Conseiller à la Cellule pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESec)

VIDÉO

Le Service Communication du SeGEC a réalisé une courte séquence vidéo dans laquelle il propose plusieurs regards sur la fonction d'éducateur, à commencer par celui des éducateurs eux-mêmes, la FESec et Bruno DERBAIX.

Cette vidéo est disponible sur :

<http://enseignement.catholique.be> > **Secondaire > Pédagogie > Les thèmes transversaux > Le métier d'éducateur** ainsi que sur Facebook et LinkedIn (pages « Enseignement catholique – SeGEC »)



Ne pas craindre la radicalité, **l'inclure !**

Brigitte GERARD

Comment lutter contre la radicalisation des jeunes ? La tâche semble compliquée, d'autant que celle-ci n'est pas toujours facile à détecter. Lors d'un midi-rencontre¹ organisé au SeGEC le 23 février dernier, **Chris WYNS**, coordinateur de la Cellule Radicalisation de Katholiek Onderwijs Vlaanderen, nous a fait part de la manière dont l'enseignement catholique flamand envisage ce travail, en tenant compte d'une certaine radicalité des jeunes et du contexte dans lequel celle-ci peut se développer.



Pour illustrer la complexité du phénomène, Chris WYNS nous raconte l'histoire d'un jeune Belge musulman, parti et mort en Syrie. Avant son départ, il est élève dans une école hôtelière à Bruxelles, et il lui arrive de devoir goûter du vin. Un jour, l'enseignant oublie de prendre un récipient pour qu'il puisse le recracher, comme il le fait d'habitude. Pour le jeune, c'est du racisme. Résultat, il arrête l'école et cherche un travail. Mais il ne trouve pas l'emploi qu'il souhaitait et est déçu.

Il commence à se poser des questions sur son identité de musulman. À Bruxelles, il ne trouve aucun imam qui parle français ou néerlandais, et lui ne parle pas

arabe. Il n'obtient pas de réponse à ses questions. Il va ensuite à Vilvoorde chez un imam, qui n'a pas le temps de lui parler. Mais d'autres s'en chargent à sa place. Deux à trois mois plus tard, le jeune part en Syrie... Et encore quelques mois après, il y trouve la mort. « *Y a-t-il eu du racisme ?*, s'interroge Chris WYNS. *On ne le saura jamais. Ce qui importe, c'est la perception du jeune. D'où la difficulté de comprendre et d'expliquer ce processus de radicalisation...* »

Une identité complexe

C'est après l'attentat de *Charlie Hebdo*, il y a deux ans, que l'enseignement catholique flamand commence à travailler sur

la question de la radicalisation et à interroger le rôle de l'enseignement. « *On s'est rendu compte qu'il fallait tenir compte d'une forme de radicalité, normale, présente chez tous les jeunes*, explique Chris WYNS. *On souhaitait mettre l'accent sur la prévention. J'ai proposé aux écoles qui avaient des soucis avec des élèves de travailler en quatre étapes. Tout d'abord, il s'agit de détecter d'éventuels signes inquiétants, d'en parler avec des collègues. Ensuite, il faut contextualiser, s'intéresser à ce qui entoure ces signes. Troisième étape : réagir, dialoguer avec l'élève, les parents, d'autres enseignants. Et finalement, il faut y travailler en cherchant des partenaires à l'extérieur. Bien souvent, les directeurs agissent seuls,*

pensant qu'il en va de leur responsabilité, et pas de celle d'autres acteurs. »

En bref, les écoles sont invitées à ne pas craindre la radicalité, mais à plutôt l'inclure. Elle joue, en effet, un rôle dans le développement des jeunes, qu'on ne peut pas occulter. Mais, pourquoi la situation peut-elle parfois dégénérer ? Le processus peut être long et complexe...

« En fait, notre identité se compose d'une série de dimensions, poursuit Chris WYNS : statut de séjour, religion, âge, lieu de naissance, culture, classe sociale, éducation, nationalité, ethnicité, orientation sexuelle... Celles-ci sont réparties selon deux axes de base : l'individu et le groupe. Tous les êtres humains ont une identité individuelle et sociale, qui forme une identité diverse, dynamique et complexe. »

Et d'après Maarten VANSTEENKISTE, professeure à l'Université de Gand, un être humain a besoin de trois éléments pour grandir : de l'autonomie, de la connectivité et de la compétence. L'autonomie procure la liberté, la connectivité souligne l'importance de créer des liens, et la compétence satisfait le besoin d'être efficace. Tout cela doit s'exprimer dans des limites motivantes. À l'école, il y a beaucoup de règles et au fond, celles-ci donnent des possibilités. Ce sentiment de sécurité est indispensable pour pouvoir faire partie intégrante de l'école, se sentir valorisé, à sa place, et enfin être soi-même, différent. Le bien-être est le moteur, et il passe par le dialogue, la sécurité, le fait de pouvoir être soi-même et de s'enraciner.

La peur, mauvaise conseillère

Les adolescents ont tendance à voir les choses en noir ou blanc, rappelle Chris WYNS, jamais en gris : *« Ils ont des difficultés à limiter leurs comportements, sont souvent réprimandés et peuvent avoir des réactions violentes non contrôlées, prendre des décisions à court terme, prendre des*

risques, être sensibles aux récompenses. C'est un cocktail dont Daesh profite. Dans nos écoles, on considère que les ados sont radicaux et cela nous pose problème, cela fait peur. Et quand on a peur, on fait l'inverse de ce qu'on devrait. On punit et souvent, on limite l'autonomie. L'élève se sent alors incompetent, il n'arrive plus à assumer son travail et à aller au bout de ce qu'il veut faire. »

C'est ça, la polarisation : parce qu'on a peur, on ne regarde plus ce qui nous unit, mais ce qui nous sépare. Cela rend les jeunes vulnérables. L'identité a beau être complexe, ils sont réduits ici à celle de musulman. À côté de ça, Daesh leur donne un but dans la vie, des amis, les met en contact avec des gens qui pensent comme eux. L'État islamique les inspire en leur proposant une cause à défendre sur le plan mondial, à laquelle ils peuvent s'identifier et dont ils peuvent devenir un maillon essentiel. C'est quelque chose de très attractif.

Chris WYNS regrette aussi que dans notre société, on ne regarde pas ce qui nous concerne, mais que l'on se focalise plus sur les propositions de Daesh. On essaie de travailler là-dessus, alors qu'on n'a pas réellement de prise.

L'importance du dialogue

Pourquoi, chez nous, les jeunes de Molenbeek sont-ils particulièrement vulnérables ? *« Souvent, le problème n'est pas culturel, mais social. Les parents sont pauvres et ne se sentent pas assez forts pour nouer un contact avec l'école, avec les enseignants, la direction. Par ailleurs, une perception d'injustice, un manque de perspective, l'alcool, la drogue, des problèmes familiaux, psychologiques et sociaux, un manque de réseau, une famille faible, un père absent, des conflits à l'école, de mauvais résultats peuvent entraîner les jeunes à se radicaliser, à aller vers un extrémisme violent. Cela crée un espace dans lequel s'engouffre Daesh. Certains vont vers l'extrémisme et un pas plus loin, c'est le*

terrorisme. Ce petit pas est franchi quand on accepte la violence comme solution aux problèmes. Et c'est seulement à ce moment-là que la religion entre en compte. Le jeune veut justifier ses actes, notamment par la religion ou la politique. »

En général, on essaie alors d'agir uniquement sur le comportement du jeune. Mais à quoi pense-t-il ? Quels sont ses sentiments ? Ses besoins ?

« La prévention, c'est travailler sur différents niveaux : la société, la culture, l'école. À l'école, il y a une culture du dialogue. Et quand on a l'habitude de dialoguer, on peut faire de la prévention générale, et passer ensuite à une prévention spécifique : lorsqu'un attentat survient, on en parle, même si ce n'est pas facile. Malgré tout, le dialogue ne donne pas de garantie absolue. L'idée est de toute façon d'écouter, de mettre l'accent sur ce qui nous relie plutôt que sur ce qui nous divise. » ■

Quelques chiffres pour la Belgique (fin 2016)

- 470 « foreign terrorist fighters »
- 275 Belges en Syrie
- 4 en route
- 116 de retour (dont 1/3 en prison)
- 75 tentatives de départ en Syrie
- 170 candidats au départ
- 45% des départs en Région flamande, 45% en Région bruxelloise, 10% en Région wallonne
- La plupart ont entre 20 et 24 ans, 1/3 a plus de 30 ans
- 1 départ sur 4 est celui d'une femme

Source :
Katholiek Onderwijs Vlaanderen – OCAM

1. Rencontre organisée par le Service d'étude du SeGEC

Pour une école de l'exigence intellectuelle

Jean-Pierre DEGIVES

« Donner moins à ceux qui ont moins », c'est le constat accablant que fait Jean-Pierre TERRAIL¹ de ce à quoi aboutissent cinquante ans de réforme du système éducatif en France². Qu'est-ce à dire, et comment en est-on arrivé là ?

O h, ce n'est pas que les politiques éducatives n'aient pas cherché à endiguer l'échec... Mais les multiples mesures n'ont rien donné, ou plutôt ont été relativement contreproductives. De sorte que l'ambition d'établir une égalité des chances pour tous s'est rabattue sur une prétention plus modeste : assurer à tous un minimum culturel, un « socle commun ».

Politique de renoncement, estime Jean-Pierre TERRAIL, qui entérine le caractère irrémédiable de l'échec d'une partie des publics scolaires. Ainsi se creusent (dangereusement ?) les écarts d'acquisitions cognitives à la sortie de l'enseignement obligatoire et à un même niveau de scolarisation. Les politiques de différenciation n'ont pas différencié les moyens en vue d'atteindre les mêmes objectifs, mais ont différencié les objectifs. Ce qui revient souvent, en effet, en termes d'acquisitions cognitives, à « donner moins à ceux qui ont moins ».

Petit rappel historique

La rénovation pédagogique des années 70 a voulu remplacer la pédagogie de la transmission par une pédagogie de l'appropriation. Cette volonté de rénovation s'explique en partie par la massification de l'enseignement obligatoire. Or, les nouvelles cohortes qui arrivent au collège comportent dans leurs rangs les enfants issus des milieux populaires dont les enseignants estiment qu'« ils n'ont pas le niveau ». Ils sont en déficit, jugent-ils, par rapport à ce dont l'école a besoin pour agir : ils n'héritent pas de la famille une appétence pour les savoirs, ils ne sont pas motivés, et ils n'ont pas les ressources intellectuelles nécessaires. Pour surmonter leurs déficits, on met donc



en place une pédagogie caractérisée par trois paramètres :

1. les apprentissages doivent s'adresser aux ressources intellectuelles effectives de ces enfants, donc être relativement **concrets** ;
2. la motivation doit être créée par des dispositifs pédagogiques **ludiques** et qui mettent les élèves **en activité** ;
3. il faut partir des connaissances **familiales** et amener les enfants à construire par tâtonnement les savoirs et compétences que l'école a mission de leur transmettre.

« Les pédagogies douces précipitent l'échec des élèves les plus vulnérables et creusent les écarts de réussite. »³ À origine différente, on finit par exiger moins de ceux qui ont moins : l'école, avec de bonnes intentions, celles dont l'enfer est pavé, contribue à développer l'inégalité des chances.

Tous capables ?

Bien sûr, cette inégalité, l'école ne la crée pas. C'est pourquoi, J.-P. TERRAIL considère qu'il faut réexaminer la question du « tous capables » et approfondir l'examen



Photo : Laurent NICKS

critique de la thèse du handicap socio-culturel. Il en conclut qu'on a cherché à donner de bonnes réponses à une mauvaise question. « *Mais la bonne question n'est pas celle de la différence culturelle, c'est celle que pose toute entreprise de démocratisation scolaire, que l'on peut formuler ainsi : ceux qui sont, de par leurs appartenances socioculturelles, les moins bien préparés aux réquisits de l'école, ont-ils néanmoins des ressources suffisantes pour surmonter les difficultés d'apprentissages bien conduits ?* »⁴

Autrement dit, la question de départ n'est pas ce qui manque à ces élèves dont les familles sont éloignées des modes de fonctionnement de l'école, mais ce dont ils disposent en matière de ressources intellectuelles. Disposent-ils tous d'un outillage intellectuel suffisant pour une entrée normale dans la culture écrite, c'est-à-dire de la maîtrise d'une langue quelconque, d'un potentiel de maniement de l'abstraction, de raisonnement logique, de pensée réfléchie ? La réponse du sociologue est sans équivoque : à l'âge d'entrée à l'école élémentaire, sauf handicap spécifique, tous les êtres humains disposent de cet outillage. Le rôle de l'école est de parvenir à mobiliser pleinement cet outillage intellectuel dont disposent tous les enfants.

Il ne s'agit pas de mettre en doute la volonté de démocratiser l'école qui a animé les politiques, de droite comme de gauche, et les pédagogues dans les cinquante dernières années. Mais, sans doute à leur corps défendant, ils ont voulu « épargner » aux élèves issus des classes populaires l'inévitable confrontation à l'abstraction de la culture écrite. Ou du moins la retarder, voire la contourner. La proposition de J.-P. TERRAIL est, au contraire, d'affronter lucidement ce défi. Une forte exigence intellectuelle est, pour lui, la seule ambition légitime que l'école peut avoir pour ces publics, et le seul moyen de mettre à leur disposition les ressources que les « héritiers » trouvent dans leur milieu familial.

Comment mettre en œuvre ce paradigme de l'exigence ?

On peut agir sur trois registres à la fois : le registre de l'organisation des parcours, des structures, celui des dispositifs pédagogiques, des façons d'enseigner, des pratiques didactiques, et celui des contenus. Les deux registres des structures et des contenus font l'objet d'un certain nombre de propositions. Mais qu'en est-il du registre pédagogique, didactique ? « *Supprimer la concurrence entre les élèves, les notes, le redoublement et les filières dévalorisées ne dit en effet rien encore de la façon dont on peut aider les élèves à surmonter leurs difficultés cognitives.* »⁵

Une école de la réussite pour tous est une école exigeante et qui donne à chacun les moyens de répondre à l'exigence.

La difficulté d'apprentissage doit devenir l'objet central du travail dans la classe. Est-ce actuellement le cas ? Non. Depuis cinquante ans, on demande aux enseignants de former **et de sélectionner**. C'est une double mission ambiguë qui a façonné leur culture professionnelle. Il faut donc définir une nouvelle mission pour l'école : abandonner la mission de sélection et conduire tout le monde à l'appropriation d'une culture commune. Cette nouvelle et unique finalité croise le légitime souci de bonheur professionnel des enseignants puisque, assez généralement, leur exigence est simple : que les élèves écoutent, comprennent et s'approprient les contenus d'enseignement qu'ils cherchent à leur transmettre.

Mobiliser les enseignants

La proposition que J.-P. TERRAIL fait pour mobiliser les enseignants peut se résumer ainsi : on vous donne des moyens, on vous donne du pouvoir, on vous donne de l'autonomie pédagogique, on vous donne des possibilités de travailler collectivement, on améliore très considérablement votre formation initiale, on vous offre des opportunités de formation continue pour traiter autrement la difficulté scolaire. Pas par des ressources institutionnelles externes, mais par des pratiques pédagogiques au sein de la classe, de votre classe.

C'est, me direz-vous, en France que cela s'est passé et se passe. Or on reconnaît, dans ce tableau sans concessions que le chercheur dresse de l'évolution du système éducatif français, nombre de traits de l'histoire récente et actuelle de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a donc des leçons à prendre pour sortir des travers qu'il dénonce, et pour éviter de s'engager dans des voies dont il montre que ce sont des impasses. ■

1. Sociologue, diplômé d'HEC, professeur des universités, Jean-Pierre TERRAIL est chercheur au laboratoire Primitifs (Professions - Institutions - Temporalités), Université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines. Il est, par ailleurs, directeur des collections « L'état des lieux » et « L'enjeu scolaire » aux Éditions La Dispute.

2. Jean-Pierre TERRAIL, *Pour une école de l'exigence intellectuelle. Changer de paradigme*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2016

3. Jean-Pierre TERRAIL, Stella BARUK, Denis KAMBOUCHNER, Philippe MEIRIEU, autour de *Pour une école de l'exigence intellectuelle* de J.-P. TERRAIL, revue *Le Débat*, 2016/5 (n°192), nov.-déc. 2016, p. 152

4. Art. cit., pp. 132-133

5. Art. cit., p. 133

Activités parascolaires : microcosme et laboratoire de

« Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse, à moi, votre politique, vos nécessités, vos pauvres histoires ? Moi, je peux dire « non » encore à tout ce que je n'aime pas et je suis seul juge. » Quelle salle n'a pas résonné un jour ou l'autre de cette réplique d'Antigone d'Anouilh, jouée par la troupe de théâtre de l'école ? Poursuivant, au travers de cette rubrique, notre découverte du livre *L'enseignement catholique en Belgique*¹, nous nous intéresserons cette fois à des activités, certes hors horaire scolaire, mais pas pour autant accessoires. C'est **Guy ZELIS**² qui signe ce chapitre, retraçant à la fois les origines et les évolutions des activités parascolaires en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, et mettant en lumière leurs raisons d'être et leur utilité, aujourd'hui encore.

Évoquer les activités parascolaires qui, par définition, se passent hors école proprement dite, dans un livre consacré à l'enseignement pourrait, à première vue, paraître incongru. Tel n'est pourtant pas l'avis de l'auteur de ce chapitre, persuadé, pour sa part, que si « l'école est le lieu où le jeune, enfant ou adolescent, passe une grande partie de son temps », il n'y a pas que dans la classe qu'« il peut s'adonner à des apprentissages qui lui sont profitables ». « Les recherches récentes, ajoute-t-il, montrent l'importance des activités parascolaires (sportives, artistiques, sociales, culturelles...), notamment parce qu'elles contribuent à consolider les projets de formation et les aspirations scolaires. » Il précise encore que si ces activités sont facultatives, « elles sont offertes par les établissements scolaires afin de promouvoir et de développer les talents, les connaissances et les compétences des élèves. Selon les écoles, ces activités peuvent être gratuites ou

payantes, organisées par le personnel de l'école, l'association de parents, voire un autre organisme comme une structure ecclésiastique, un groupement associatif ou un mouvement éducatif dans le cadre de l'école ou non. »

S'ouvrir aux autres

« À côté des cours, mais parfois en lien étroit avec eux, constate Guy ZELIS, les activités parascolaires sont présentes dès le 19^e siècle. » De nombreuses initiatives dans les institutions d'enseignement catholique en témoignent. Elles se poursuivent « avec plus ou moins de bonheur » au siècle suivant. « Elles se développent, explique l'auteur, en raison des campagnes de mobilisation en faveur des missions catholiques ou grâce à la multiplication des mouvements d'action catholique et de jeunesse. Elles persistent jusqu'à nos jours, sous des formes changeantes, mais en gardant certains traits essentiels : s'exprimer, s'ouvrir aux autres, créer des liens, s'engager. » ■

Extrait

“ Rendre compte des activités parascolaires à l'intérieur ou autour de l'école catholique pendant environ deux siècles peut ressembler à un « inventaire à la Prévert », puisque dans le temps et dans l'espace extra-scolaires, on pourrait aligner tournois d'éloquence, réunions, camps et hikes de scouts, recollections dans une abbaye, pèlerinages annuels à Notre-Dame-au-Bois, kermesses aux boudins, séances de ciné-forums, matches de football ou comédies de Labiche et de Courteline. Le relevé qu'on peut en donner ne saurait être complet. Au cœur du système éducatif catholique, les programmes d'activités parascolaires reflètent les évolutions importantes de la société belge et les profonds changements pour l'Église entre 1830 et aujourd'hui : deux guerres mondiales, des polarisations politiques et des conflits sociaux, des fossés générationnels et la sécularisation de l'Église catholique, suivie de la lente « dépillarisation » de la société

Théâtre au Collège
Saint-Servais de
Liège, vers 1900



1. Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS éd., *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e-21^e siècles)*, Éditions Averbode/Érasme, 2016. Disponible en librairie ou sur www.averbode.be/identitesenevolution

2. Professeur émérite au département d'Histoire de l'UCL

3. Op. cit., pp. 496-497

la vie sociale

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

belge, ainsi que l'entrée dans la société des loisirs et de la consommation. (...) Après la seconde Guerre mondiale, les activités parascolaires vont, sous l'effet de la sécularisation et des ouvertures conciliaires, s'émanciper de la tutelle du religieux et proposer davantage un espace de loisirs dirigés, en puisant dans les méthodes du scoutisme ou de l'éducation permanente. Cette évolution contribue à fonder un espace de libre initiative, où se multiplient et se diversifient les pratiques culturelles comme les troupes théâtrales, les ensembles musicaux, les activités liées au cinéma ou à la télévision, de même que l'exercice plus varié et plus poussé de disciplines sportives. Ces activités touchent à des domaines fort divers : physique et de « plein air », culturel et artistique, intellectuel et scientifique, social et communautaire. Les jeunes font aujourd'hui un usage plus libre des activités parascolaires, ce qui amène l'école à reconnaître la présence, à côté d'elle, voire contre elle, d'autres lieux éducatifs.»³

Entre nous, avec les autres

Guy ZELIS évoque les multiples activités parascolaires qui se sont développées au fil des années en lien avec les écoles catholiques. Parmi celles-ci, figurent en bonne place le théâtre scolaire et les académies d'éloquence. De nombreux établissements scolaires disposent d'ailleurs fréquemment d'une salle de grande dimension permettant l'organisation de spectacles à destination des élèves et de leurs familles. C'est dans l'une d'elles que Jacques BREL fait ses débuts, non pas comme chanteur, mais dans une troupe de théâtre fondée à l'Institut Saint-Louis dont il est élève en secondaire, de 1941 à 1946.

L'auteur s'intéresse également aux Mouvements d'action catholique et de jeunesse (croisades eucharistiques, congrégations mariales, conférences de Saint-Vincent de Paul, scoutisme, associations d'étudiants, JEC, JOC, etc.) et à ce qu'il nomme la mobilisation missionnaire de l'arrière, avec des associations comme les Compagnons bâtisseurs qui, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, mènent des chantiers sociaux et des projets de développement en Belgique et à l'étranger.

Les fêtes dans les écoles, les écoles catholiques dans la vie de la Cité et de l'Église, les activités et sorties culturelles, le sport à l'école sont également envisagés dans cet important chapitre, qui se clôture par un inventaire et bilan des activités parascolaires dans l'enseignement catholique.



© KADOC Louvain



Voyage de rhéto à Rome, 2006 – Collège Sainte-Dymphne Geel

Photo : collection privée

Le Collège du Christ-Roi, lieu de tournage du clip de l'Eurovision

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Une star inattendue a récemment fait son apparition dans le clip¹ de **Blanche**, qui représentera la Belgique lors du prochain concours *Eurovision de la chanson* : c'est le bâtiment qui abrite le Collège du Christ-Roi, à Ottignies. Construit en 1965, celui que les élèves appellent affectueusement « le blockhaus » ou « le bunker » s'inspire des réalisations de Le Corbusier.

« Le projet initial a été établi par les Pères rédemptoristes, qui avaient démarré le collège en 1930 à Sirault (Hainaut), rappelle **Olivier VAN HERSTRAETEN**, directeur du Collège. Quand la construction d'un nouveau bâtiment a été évoquée au début des années 60, le style de Le Corbusier influençait fortement l'architecture. Les pères font appel à deux architectes, Philippe LEPÈRE et Paul CAULIER, qui vont s'inspirer d'une de ses réalisations : le couvent Sainte-Marie de La Tourette à Éveux-L'Arbresle, au nord de Lyon. »

Le bâtiment répond à une série de principes chers à Charles-Édouard JEANNERET-GRIS, mieux connu sous le pseudonyme de « Le Corbusier ». Il est conçu comme une structure de piliers successifs épousant la configuration du terrain ; on y trouve puits de lumière, loggias brise-soleil, fentes lumineuses verticales ou horizontales. Il se caractérise par l'imposition de lignes, de parallélépipèdes, de carrés.

« Cette conception ouvrait la possibilité d'aménagements intérieurs tels qu'on pouvait les souhaiter, explique O. VAN HERSTRAETEN. On a des surfaces énormes qui, avec les années, étant donné l'augmentation du nombre d'élèves, ont été progressivement cloisonnées. Les anciennes chambres des pères et des internes ont été réaffectées à un autre usage, et l'intérieur du bâtiment s'est peu à peu restructuré. Sa conception permet de créer des localisations particulières, des zones différentes pour les élèves, par année, par exemple. »

Modernisme

« L'approche voulue par les pères était particulièrement moderniste, souligne le directeur. À commencer par le choix du lieu, Ottignies, en pleine campagne du Brabant wallon, où l'Université catholique

de Louvain-la-Neuve ne s'est pas encore implantée.

Ils prévoient une salle de gymnastique extrêmement moderne pour l'époque, un stade, une piste d'athlétisme, une piscine, des labos de langues, etc. Comme cela avait été pensé, au départ, pour un internat, on y trouvait aussi des salles de jeu et de travail, avec un découpage particulier. Les pères vivaient encore sur place, au début. Il y avait un esprit très familial dans cette école, grâce à la manière dont elle avait été conçue. »

Aujourd'hui, le bâtiment a un peu plus de 50 ans, et il souffre de carbonatation². Ce phénomène touche la plupart des bâtiments similaires et nécessite des réparations et des traitements de protection pour éviter, à long terme, une dégradation qui mettrait les bâtiments en danger.

Beauté minérale

C'est certainement le côté très géométrique de l'établissement qui a inspiré le réalisateur du clip, Simon VANRIE, ancien élève du collège.

« Vu de l'extérieur, le bâtiment paraît très massif, froid, même s'il est situé dans un parc de 7 hectares qui atténue quelque peu ce côté minéral, décrit O. VAN HERSTRAETEN. Mais quand on y regarde de plus près, on peut voir qu'il est tout de



Source : rbfbe/avvio

même assez exceptionnel, notamment par le nombre d'idées originales dans la disposition des lieux, ou encore la conception de certaines ailes du point de vue du soutien général des structures, avec des déports très intéressants.

Le tournage du clip a eu lieu pendant un week-end, dans le plus grand secret. Nous avons vraiment été épatés par le résultat ! Avec le jeu de lumières ajouté en postproduction, l'équipe de réalisation a réussi à rendre au bâtiment tout ce qui en fait l'élégance. Toutes ces ouvertures, ces lignes lui donnent un rythme, une dynamique visuelle qu'on ne rencontre pas partout...

C'est vraiment intéressant d'avoir un regard autre que fonctionnel, une vision artistique qui permet de mettre en valeur un bâtiment tel que le nôtre. » ■

1. *City Lights*, à découvrir notamment sur YouTube

2. phénomène de vieillissement naturel des matériaux à base de liant minéral qui dégrade le béton armé



[ONLIT]

« Tu vas écrire un roman. » Albert Palombieri, mon père, n'est venu que pour me dire ça. Lui qui ne m'a jamais lu ! Quand j'étais enfant, il jetait mes poèmes à la corbeille. Ceux que mes neuf ans inquiets posaient sur son bureau. Je lève les bras, impuissant. Le Père se lève, me regarde, satisfait du chambardement qu'il vient de m'imposer. Il boutonne posément son imper sans me quitter des yeux. Mais je tiens ma revanche : je vais lui écrire l'histoire de Rosa, sa mère. Albert ne sait rien d'elle. Il ne sait pas qu'elle fut fasciste, puis résistante, ni qu'elle a été déportée. »

Cette poignante saga familiale navigue entre l'Italie fasciste d'hier et la Belgique d'aujourd'hui.

Bruxellois, **Marcel SEL** est écrivain, chroniqueur et scénariste. Il a publié quatre essais qui ont été des succès de librairie, dont *Walen Buiten* et *Les Secrets de Bart de Wever*. Son « Blog de Sel »¹ est très suivi en Belgique francophone. Il y a quelques semaines, il est devenu rédacteur en chef de la nouvelle formule de l'hebdomadaire satirique *Pan*. *Rosa* est son premier roman.

1. <http://blog.marcelcel.com>



Marcel SEL

Rosa

ONLIT-Éditions,
2017

CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en participant en ligne, avant le 19 mai, sur www.entrees-libres.be

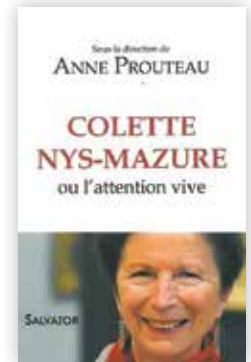
Les gagnants du mois de février sont : Sophie DESTEXHE, Astrid FABRI, Pauline FROMONT, Jean-Marie HENRY et Arie LORPHEVRE



VIENT DE PARAÎTRE

De poème en poème, de livre en livre, Colette NYS-MAZURE a toujours l'attention en éveil. Depuis toute jeune, elle apprend à observer et à contempler : les bas nuages du Nord, les animaux des fermes voisines, les changements de saisons, les effets de lumière et ceux du vent... Dirigé par **Anne PROUTEAU**, ce livre lui rend hommage au travers de poèmes inédits, mais aussi de contributions d'autres écrivains, éditeur, poète et théologien.

Colette NYS-MAZURE nous avait fait le plaisir de participer à l'Université d'été du SeGEC en 2013.



Sous la dir.
d'Anne PROUTEAU

*Colette NYS-MAZURE
ou l'attention vive*

Éd. Salvator, 2017

SERVICE COMPRIS



CONCOURS THÉÂTRE

Le Théâtre Les Riches-Claire (Bruxelles) offre aux lecteurs d'entrées libres 3X2 places pour *Alive*, l'histoire d'un gamin qui s'est inventé un ami imaginaire, un personnage de cowboy redoutable, pour combler sa solitude.



« À 12 ans, suite à un décrochage scolaire et familial catastrophique, ma mère n'eut d'autre alternative que de m'envoyer à l'internat dans la campagne hesbignonne. Là, pour combler ma solitude, je me suis inventé un ami imaginaire, un modèle, un compagnon, un héros rien qu'à moi, chasseur de primes, aventurier. Un personnage de cowboy libre et solitaire. Je l'ai appelé Black. Grâce à lui, je m'évadais de ma chambre, je rencontrais des indiens, je savais de jolies filles en pleurs et je gagnais des duels au soleil. Black m'a sauvé, il m'a aidé à me construire. À l'époque, je rêvais déjà de faire du théâtre. Sans doute pour être aimé, comme la plupart des comédiens, mais aussi pour vivre vraiment mes aventures. J'ai quitté l'internat à 19 ans et je suis arrivé à Bruxelles. J'étais libre, enfin. J'ai fait la fête, j'ai rencontré

des filles, j'ai connu l'amour et découvert le bonheur de la création artistique. Mais surtout, j'ai réalisé que la vie était dans la vie et pas dans la fiction... Aujourd'hui, je veux rendre à Black tout ce qu'il m'a donné, en terminant son histoire et en le tuant sur scène. »

Auteurs, metteurs en scène et comédiens : Emmanuel DEKONINCK, Gilles MASSON et Benoit VERHAERT. Une création des Gens de bonne compagnie asbl en coproduction avec le Théâtre du Sygne. Avec le soutien du Service du Théâtre de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'affiche du 11 au 24 mai 2017.

À gagner : 3 x 2 places pour le mardi 16 mai à 20h30

Pour participer et répondre à la question en ligne (avant le 8 mai) :

www.entrees-libres.be

DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS



Les deux femmes légitimes - © Collection Dahan-Hirsch

Voici trois ans, le Musée Juif de Belgique (Bruxelles) était la cible d'un attentat. Depuis, il poursuit inlassablement ses activités et propose notamment des activités pédagogiques destinées aux écoles primaires, secondaires et supérieures, ainsi qu'aux familles.

Depuis le mois de janvier, c'est sous la forme d'une exposition itinérante, « *Juifs et Musulmans, Cultures en Partage* »¹, que le musée part à la rencontre de son public. « *Nous travaillons à la déconstruction des préjugés et des discours entachés d'intolérance, explique Pascale ALHADEFF, conservatrice. Nous sensibilisons au dialogue interculturel, à la lutte contre les amalgames et voulons lever le voile sur les relations entre Juifs et Musulmans au cours de l'histoire. Loin d'idéaliser une époque particulière ou d'en occulter d'autres plus obscures, nous voulons mettre en avant les similitudes et interactions de ces communautés trop souvent qualifiées d'ennemies.* »

Menée de concert avec des étudiants de Saint-Josse et leurs professeurs de français et d'histoire, l'expo vise un public scolaire dès la 5^e primaire ainsi que le grand public. Outre de nombreuses photos, des ateliers sont proposés aux classes : contes d'Orient, parfums et senteurs, calligraphie, ou encore saveurs².

À partir d'octobre 2017, le musée accueillera une exposition consacrée à l'immigration à Bruxelles³. Intitulée « *Bruxelles : Terre d'Accueil ?* », elle retracera les vagues successives d'émigration à Bruxelles, de 1830 à nos jours. « *Au regard de l'actualité, précise la conservatrice, l'expo permettra aux visiteurs de refaire un travail de mémoire et de se replonger dans le passé de l'immigration dans notre capitale tout en s'interrogeant sur le défi immense auquel l'Europe doit aujourd'hui faire face.* » La question migratoire et la diversité culturelle de Bruxelles seront également traitées de façon artistique au travers de performances photographiques, street art, live painting...⁴ **Élise BOUCHELET**

PASTORALE SCOLAIRE :
CINQUIÈME !

La 5^e affiche de la CIPS (Commission inter-diocésaine de pastorale scolaire) est parvenue dans les écoles juste après les vacances de Pâques. Au fil de l'année, nous avons interrogé le lien entre la qualité des relations interpersonnelles et la dimension collective. Comment devient-on sensible à ce que vivent les autres ? Comment naît la motivation pour nous mettre à l'école du bien commun ? Ce sont les liens que nous tissons autour de nous.

Le ciment qui nous permet de construire, c'est la confiance que l'on reçoit et que l'on donne. Pour nous engager, nous avons besoin de liens solides et durables. Ils nous permettent de poursuivre contre vents et marées, parce que nous savons que nous aurons de belles éclaircies devant nous, même si ce n'est pas vérifiable tous les jours. Le Christ, lui aussi, a puisé sa force en son Père pour vivre en frère de tous les hommes, jusqu'à l'approche de la mort et au sentiment d'abandon. Il l'a surmonté dans la confiance pour passer vers l'autre Vie.

Cette affiche, ainsi que les pistes d'accompagnement, sont disponibles sur :
<http://enseignement.catholique.be> >
Services du SeGEC > Pastorale scolaire
Informations complémentaires :
myriam.gesche@segec.be



1. Partenariat entre le Musée Juif de Belgique, le Centre de la culture judéo-marocaine et la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek

2. « *Cultures en Partage* » se tient en mai au Parlement bruxellois et poursuivra sa route à Evere, Anderlecht, Saint-Gilles et Schaerbeek jusqu'en décembre 2017. Infos et réservations : edu@mjb-jmb.org - **tél. 02 500 88 27**

3. Partenariat entre le Musée Juif de Belgique, le CEGESOMA/Archives de l'État et le Centre de la culture judéo-marocaine

4. « *Bruxelles : Terre d'Accueil ?* » : du 13/10/2017 au 11/03/2018. Infos et réservations : edu@mjb-jmb.org - **tél. 02 500 88 27**



FORMATION À LA SÉCURITÉ DANS LE BUS

Tous les jours, de nombreux élèves utilisent le bus pour se déplacer ou partir en excursion. Un comportement correct et sûr, dans et autour de ce véhicule, est donc essentiel pour eux. Voilà pourquoi l'Institut pour l'autoCar et l'autoBus (ICB), en collaboration avec Formation Car et Bus Opleiding (FCBO), organise une formation gratuite visant les enseignants, les conseillers en prévention et toutes les autres personnes intéressées par la formation des jeunes à la sécurité et au comportement correct dans et autour des bus.

Cette formation des formateurs aborde des sujets tels que les exercices d'évacuation, l'angle mort, etc. Elle proposera diverses méthodologies et conseils pratiques. La session francophone sera organisée le 26 octobre 2017 durant une matinée. **MNL**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Sander MOUTON, coordinateur formation des formateurs « La sécurité dans le bus » (ICB asbl) Tél. 02 240 16 63 – sander.mouton@icb-institute.be

RESTAURATION BIO ET DURABLE

Lancé en septembre 2016, le projet « **Cantiniers** » a pour objectif de promouvoir l'alimentation durable dans les écoles en Wallonie. Soutenu par le ministre de l'Environnement Carlo Di ANTONIO, il propose d'offrir, via Facebook, un coaching dynamique et interactif en alimentation durable.

Chaque mois, une équipe spécialisée dans le domaine (asbl Biowallonie) invitera les écoles à sensibiliser les élèves et les professeurs à une thématique de l'alimentation durable (gaspillage alimentaire, saisonnalité des aliments, circuit court, commerce équitable, bio...). Les « cantiniers », autrement dit les écoles inscrites, peuvent accéder aux informations-clés sur les principes de l'alimentation durable et à des outils utiles, mais également participer à des échanges de bonnes pratiques et découvrir des témoignages d'autres établissements scolaires.

En outre, des activités de sensibilisation pour les professeurs et l'équipe « cantine » sont ponctuellement organisées. La visite d'une cantine durable aura ainsi lieu le 14 juin. Des formations sur les thématiques de l'alimentation durable seront également programmées prochainement pour les écoles de Wallonie. Enfin, les experts « alimentation durable » de Biowallonie peuvent aussi se rendre dans les écoles sur demande, pour un coaching plus personnalisé. **MNL**

Pour s'inscrire dans le projet :

www.facebook.com/lescantiniers

Renseignements : Stéphanie GOFFIN, chargée de mission pour la restauration bio et durable et responsable Santé (Biowallonie) Tél. 081 281 018 – www.biowallonie.be

ASSUÉTUDES EN MILIEU SCOLAIRE

Le problème des assuétudes se pose avec une acuité croissante dans notre société. L'école n'y fait pas exception. Depuis quelques années, un éducateur spécialisé des Aumôniers du Travail de Charleroi, **Frédéric HUBLET**, a décidé de prendre la question à bras-le-corps. La tâche étant très vaste, les actions de lutte ont été réparties sur plusieurs années, en commençant par le tabac.

L'approche des jeunes est basée sur la confiance, le respect mutuel et l'intervention sur place de professionnels compétents (infirmière spécialisée, victimes du tabac (laryngectomisés), sportifs, tabacologue, Alcooliques Anonymes, services d'aide, etc.).



Le succès rencontré par le projet a amené la Fédération Wallonie-Bruxelles à pérenniser et étendre ces actions dans d'autres établissements scolaires en interréseaux. La Cellule d'aide aux assuétudes a été renforcée par l'arrivée de trois personnes supplémentaires, dispatchées dans huit établissements scolaires à Charleroi et Bruxelles.

L'équipe a rencontré et sensibilisé 177 classes et 2221 élèves du secondaire supérieur. Au 1^{er} trimestre 2016-2017, 168 élèves motivés ont souhaité s'inscrire dans une dynamique de sevrage (tabac et cannabis). À ce jour, de nombreuses écoles sont en pourparlers avec la Cellule d'aide aux assuétudes et son coordinateur pour étendre ce projet dans leur institution. **MNL**

Cellule d'aide aux assuétudes en milieux scolaires

Coordinateur : Frédéric HUBLET

Tél. 0495 41 64 38

frederic.hublet@cdat.org



L'humeur de...

Conrad van de WERVE

Les PRAF

8h06 La campagne présidentielle française est au menu du journal parlé ce matin. Le présentateur nous met dans l'oreille un extrait de meeting tenu la veille. « *J'ai marché avec vous mon chemin, sans céder jamais à rien, déclame ce ténor de la gauche. Je ne vais pas commencer aujourd'hui à faire le contraire, ou m'engager dans je ne sais quel arrangement qu'on me suggère... J'ai envie de vous faire du Molière !* » Rires dans la salle. « *Mais qu'allait-il faire dans cette primaire ?* » L'assemblée s'esclaffe et applaudit.

« *Papa !* », m'interpelle mon fils de 8 ans, assis à l'arrière de la voiture. « *Son métier, c'est de faire rire ?* », me demande-t-il très sérieusement. Surpris par sa question, je ris intérieurement et m'empresse de lui expliquer que c'est un homme politique qu'il vient d'entendre, et que sa fonction ne ressemble en rien à celle d'un humoriste. Je m'attache à lui dire que la politique, c'est très sérieux !

En lui répondant, je repense à ce phénomène dont j'ai entendu parler deux jours auparavant, toujours à la radio : la « *PRAF attitude* ». Le très sérieux politologue et patron d'institut de sondage Brice TINTURIER désigne ainsi ces citoyens toujours plus nombreux qui n'en ont « *plus rien à faire* » ou « *plus rien à f...* » de la politique. Cette frange de la population s'en moquerait allègrement et se détournerait ainsi de la chose publique.

Et si réellement, certains finissaient par s'en fiche de tout, s'en fiche non seulement de la politique, de l'intérêt général, mais aussi de l'autre, de son collègue, de son voisin... ? À quoi bon ? Dieu sait



Illustration : Anne HOOGSTOEL

pourtant à quel point nous pouvons nous sentir idiot, isolé, perdu sans l'aide de l'autre...

Je me souviens de ce mercredi soir où, comme chaque semaine, je me rends à la piscine pour faire une demi-heure de longueurs. Ne supportant plus le chlore dans les yeux, je me décide à ne plus porter mes lunettes de vue et à les remplacer par des lunettes de natation, sans verres correcteurs. À peine ai-je refermé la porte de mon casier au vestiaire que me voilà bien démuni... Myope comme une taupe, je peine à m'y retrouver dans

le dédale de couloirs. Après plusieurs passages dans le corridor à la recherche de l'entrée des douches, j'aboutis dans le local technique. Soudain, un monsieur bienveillant m'accoste. Loin de me prendre pour un hurluberlu, il prend la peine de m'accompagner et de me guider vers le bassin. Je le remercie. Il m'indique que cela lui paraît tout à fait naturel et évident. Comme quoi, le souci de l'autre n'est pas complètement « *has been* » !

Me voilà rassuré. Il n'y avait pas que des indifférents, des « *PRAF des autres* » ce soir-là, à la piscine... ■